

Gestion différenciée de l'éclairage  
public  
**Résultats de la consultation  
publique**



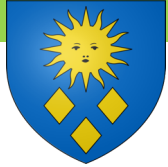
3 octobre 2022



### **La Méthode :**

- Questionnaire papier, disponible en mairie, à la médiathèque et à la Poste
- Questionnaire numérique
- Communication via 2 Téléx, mailing parents d'élèves, affiches, relai par référents de quartier, FRRL, réseaux individuels, forum des associations
- Du 11 juillet au 15 septembre

# Gestion différenciée de l'éclairage public – Résultats de la consultation publique



## Consultation Publique Extinction de l'éclairage public en nuit profonde

La commune s'est engagée le 21 juin 2021 dans une phase expérimentale d'extinction de l'éclairage public en nuit profonde pour une année.

Pour rappel, les objectifs visés étaient multiples :

- **pour l'environnement**, ce sont moins d'émissions de Gaz à Effet de Serre liées à la consommation d'électricité non renouvelable, une minimisation de la perturbation de la faune nocturne et une diminution de la pollution lumineuse,

- **pour les finances communales**, cela représente une économie conséquente (40 000€ d'économie réalisée sur une année pleine)

- **pour la santé**, l'éclairage nocturne perturbe nos rythmes biologiques : troubles du sommeil, augmentation du stress, modification des rythmes hormonaux.

Durant cette année écoulée, la gendarmerie nous confirme qu'il n'y a pas eu d'augmentation du nombre d'atteintes aux personnes ou de cambriolages.

**Comme convenu, nous vous invitons donc à remplir ce questionnaire, un par personne (adulte ou enfant) que vous soyez enthousiaste ou critique !**

NOM (facultatif) : .....  
Prénom (facultatif) : .....  
Adresse ou Quartier : .....  
Age : 0-15 / 16-25 / 26-50 / 51-70 / 71 et +

1/ Saviez-vous, avant ce questionnaire, que l'éclairage public de la commune est éteint de 23h à 6h depuis le 21 juin 2021 ?  
Oui / Non

2/ Depuis cette date, avez-vous pratiqué de nouvelles activités (balades nocturnes, observation de la faune, observation du ciel nocturne, ...) ? Oui / Non  
Si Oui, préciser : .....

3/ Depuis cette date, avez-vous changé vos habitudes quotidiennes (prévoir un équipement d'éclairage, modifications de la vitesse de circulation, modifications des moyens de déplacements, dormir volets ouverts, ...) ? Oui / Non  
Si Oui, préciser : .....

4/ Concernant l'horaire d'extinction (23h), vous convient-il ainsi ? Oui / Non  
- Si Non, souhaitez-vous éteindre plus tôt : 22h / 22h30  
- Si Non, souhaitez-vous éteindre plus tard : 23h30 / Minuit

5/ Concernant l'horaire d'allumage (6h), vous convient-il ainsi ? Oui / Non  
- Si Non, souhaitez-vous rallumer plus tôt : 5h / 5h30  
- Si Non, souhaitez-vous rallumer plus tard : 6h30 / 7h

6/ La localisation des zones éteintes (intégralité de la commune sauf RD813), vous convient-elle ainsi ?

Oui / Non

Si Non,

- Quelle(s) zone(s) souhaiteriez-vous éteindre en plus ? .....

- Quelle(s) zone(s) souhaiteriez-vous allumer en plus ? .....

7/ En conclusion, êtes-vous favorable au principe d'une extinction de l'éclairage public en nuit profonde sur notre commune ?

Oui, très favorable  
Oui, plutôt favorable  
Non, plutôt défavorable  
Non, totalement défavorable  
Sans opinion

Souhaitez-vous nous faire part d'un commentaire ? .....

.....  
.....  
.....  
.....

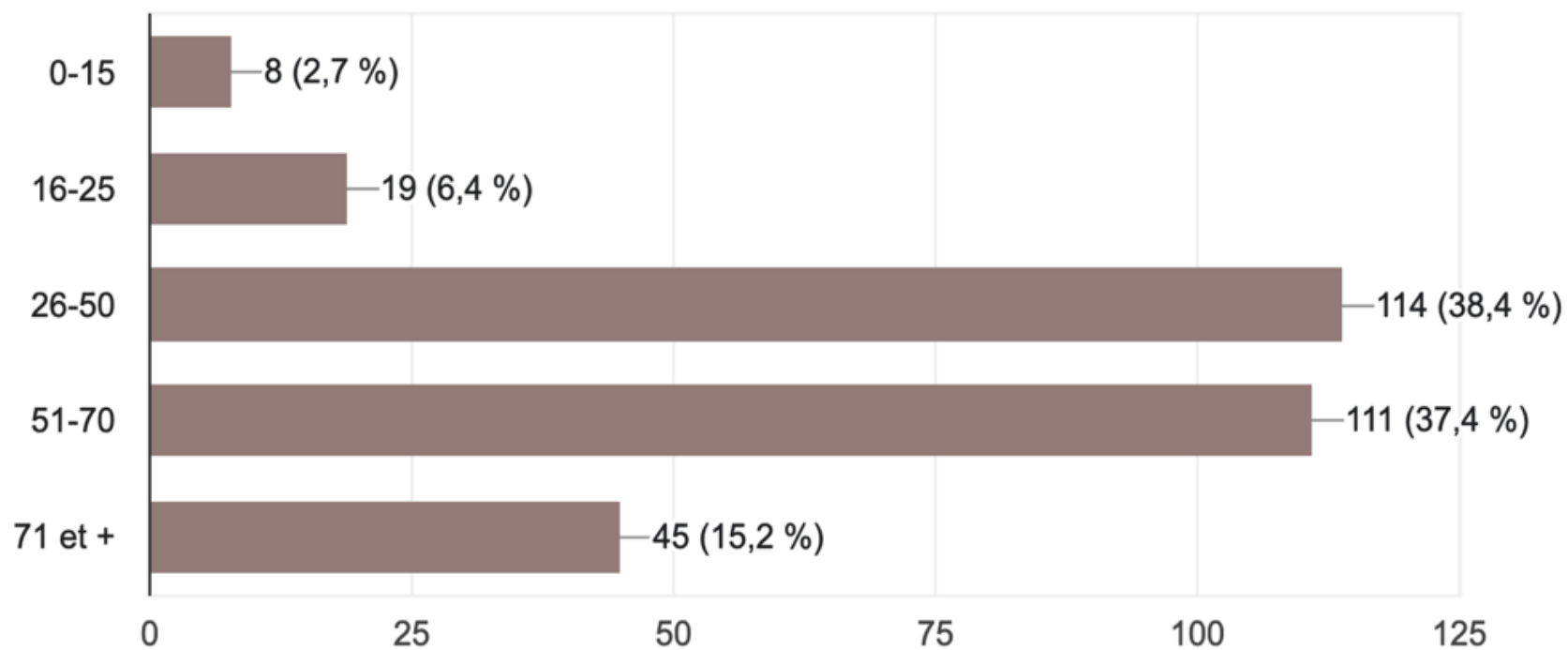
**Merci de retourner ce questionnaire complété  
avant le 15 septembre 2022,  
à l'accueil de la mairie,  
ou par mail à : [consultation.extinction.auz@gmail.com](mailto:consultation.extinction.auz@gmail.com)**

**MERCI !**

**297 retours**  
(269 saisis directement sur le formulaire numérique et 28 retours papier retranscrits)

# Gestion différenciée de l'éclairage public – Résultats de la consultation publique

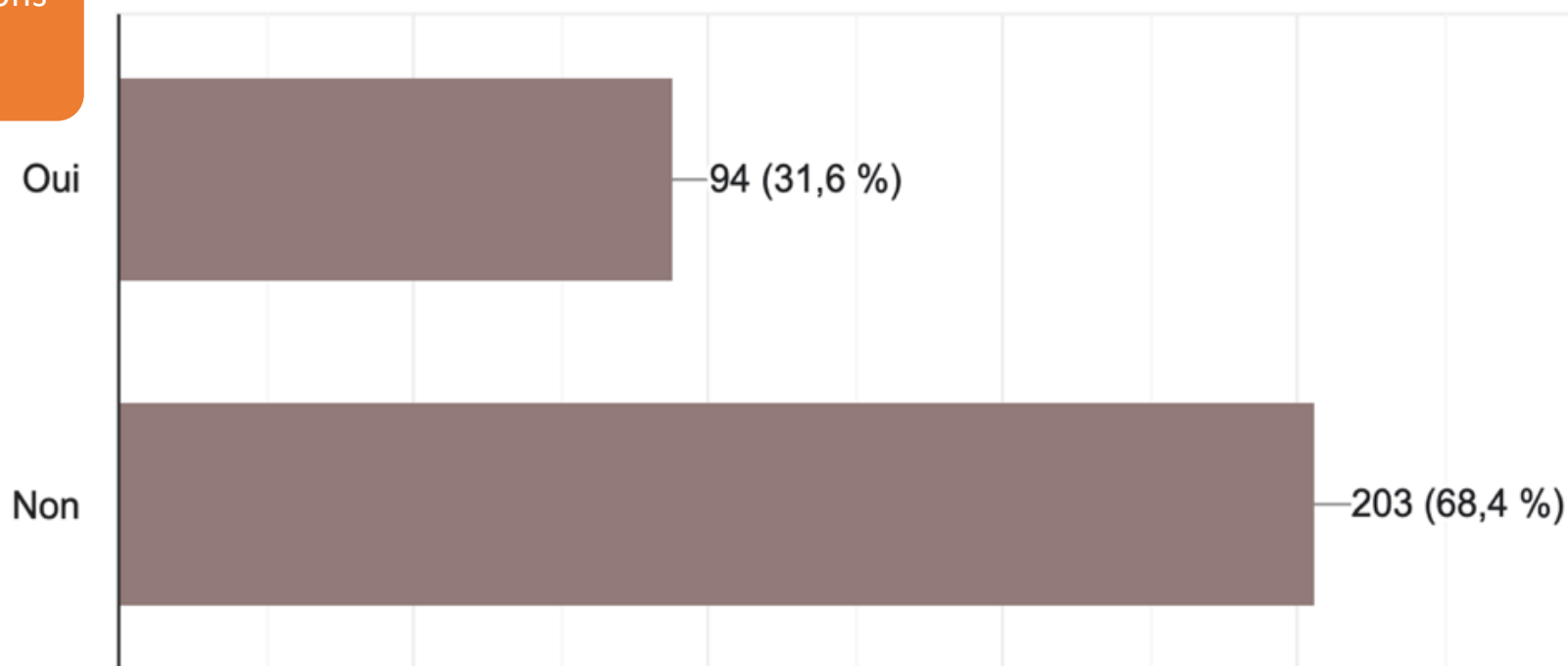
## 1/ Age



## Gestion différenciée de l'éclairage public – Résultats de la consultation publique

2/ Depuis le 21 juin 2021, avez-vous pratiqué de **nouvelles activités** ?

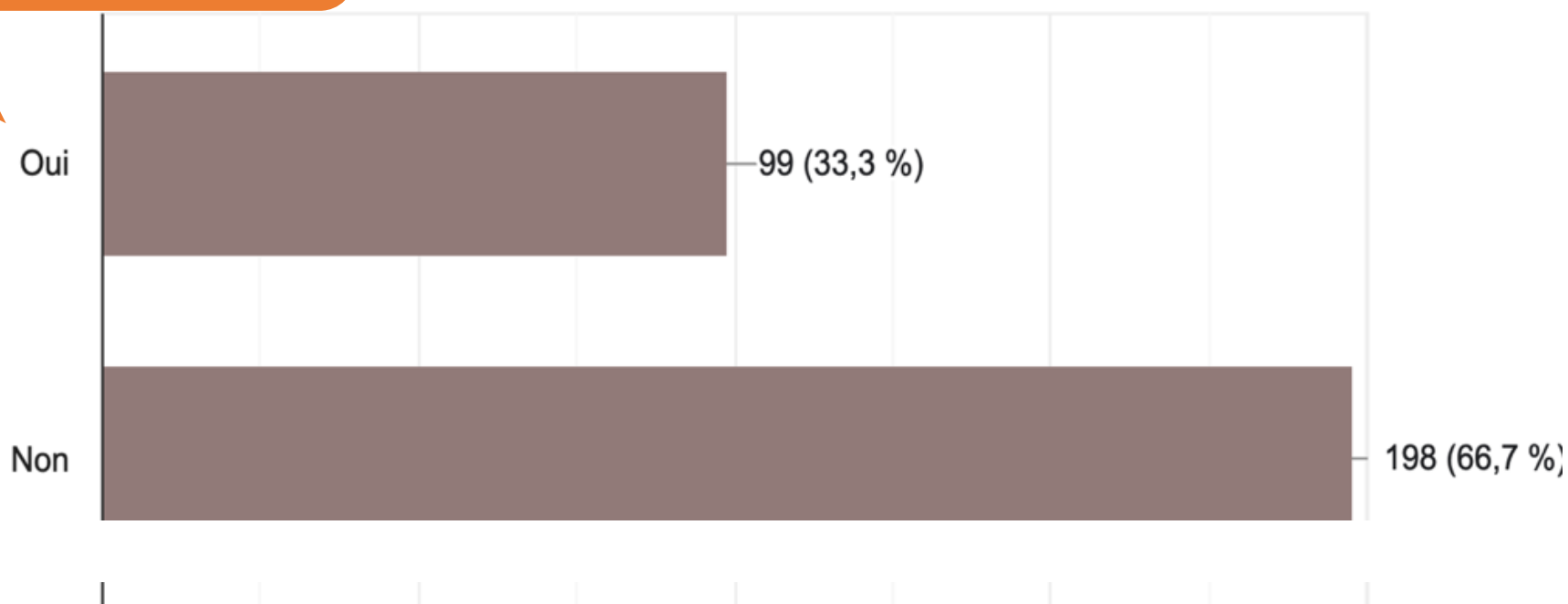
Ballades nocturnes, observations du ciel, écoute des oiseaux, observation de la faune ...



## Gestion différenciée de l'éclairage public – Résultats de la consultation publique

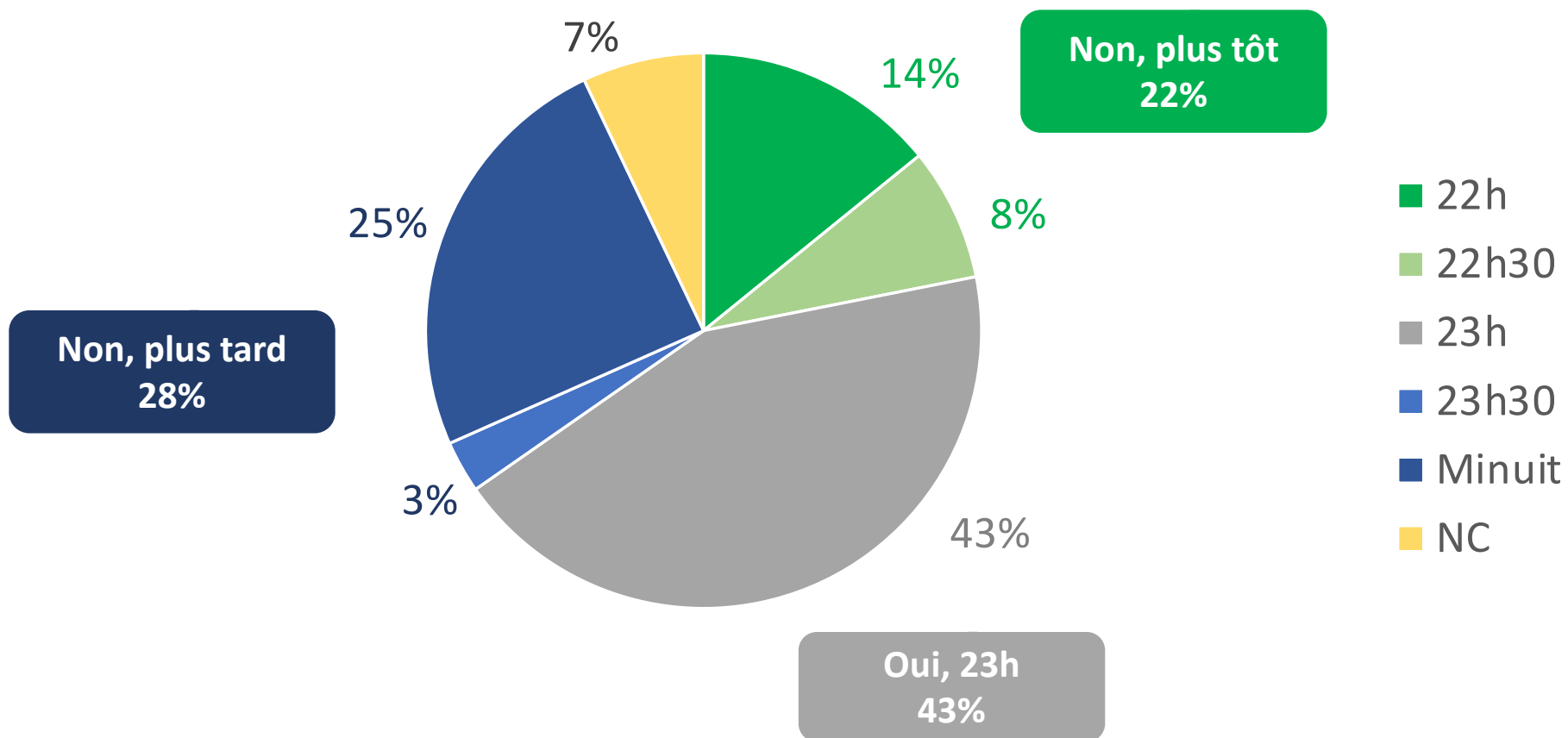
3/ Depuis le 21 juin 2021, avez-vous changé vos **habitudes quotidiennes** ?

Dormir les volets ouverts, veiller à avoir un éclairage portable, conduire plus lentement, ajout d'éclairages extérieurs individuels, arrêt des sorties le soir



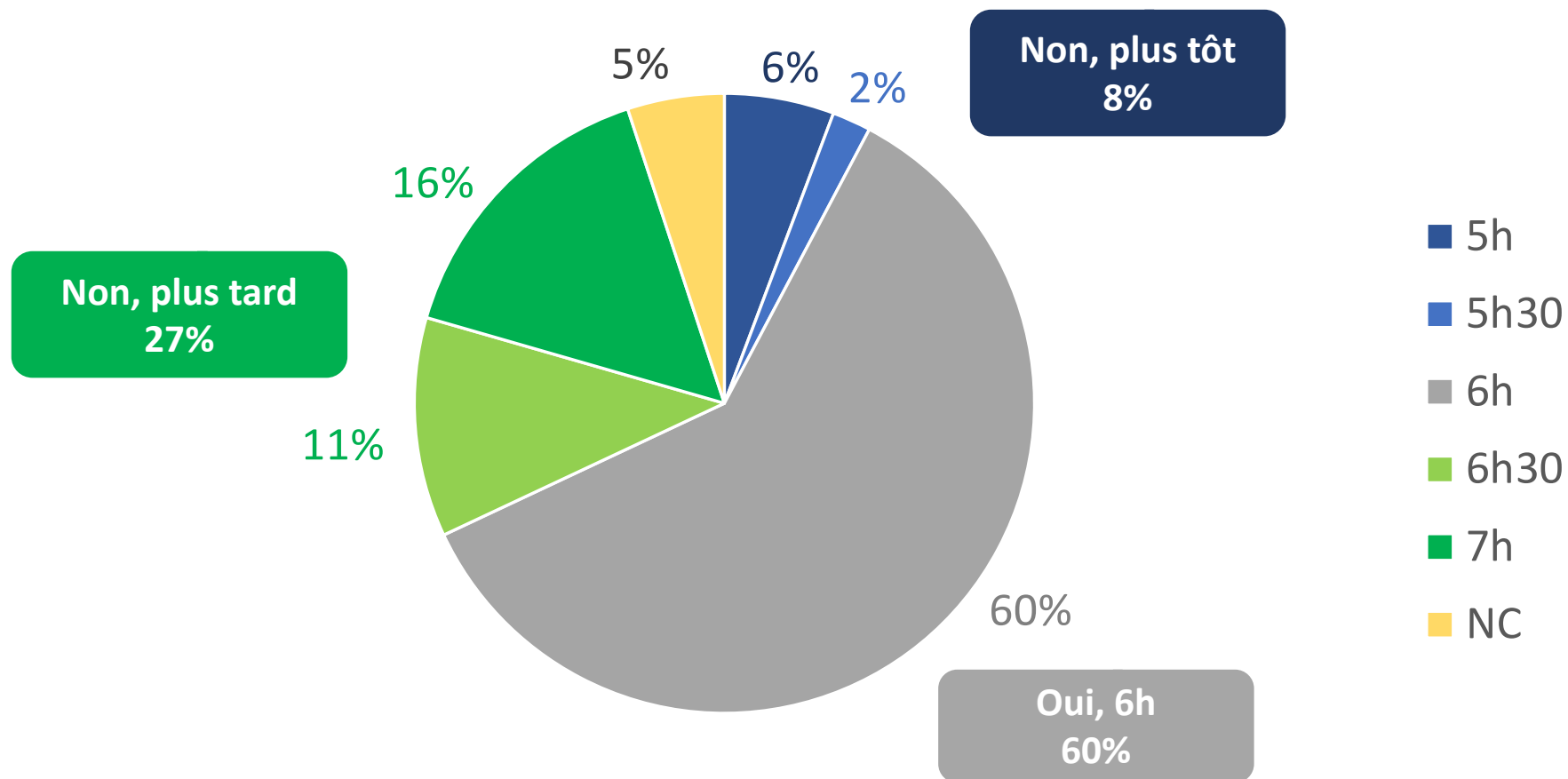
## Gestion différenciée de l'éclairage public – Résultats de la consultation publique

### 4/ L'horaire d'extinction (23h) vous convient-il ainsi ?



## Gestion différenciée de l'éclairage public – Résultats de la consultation publique

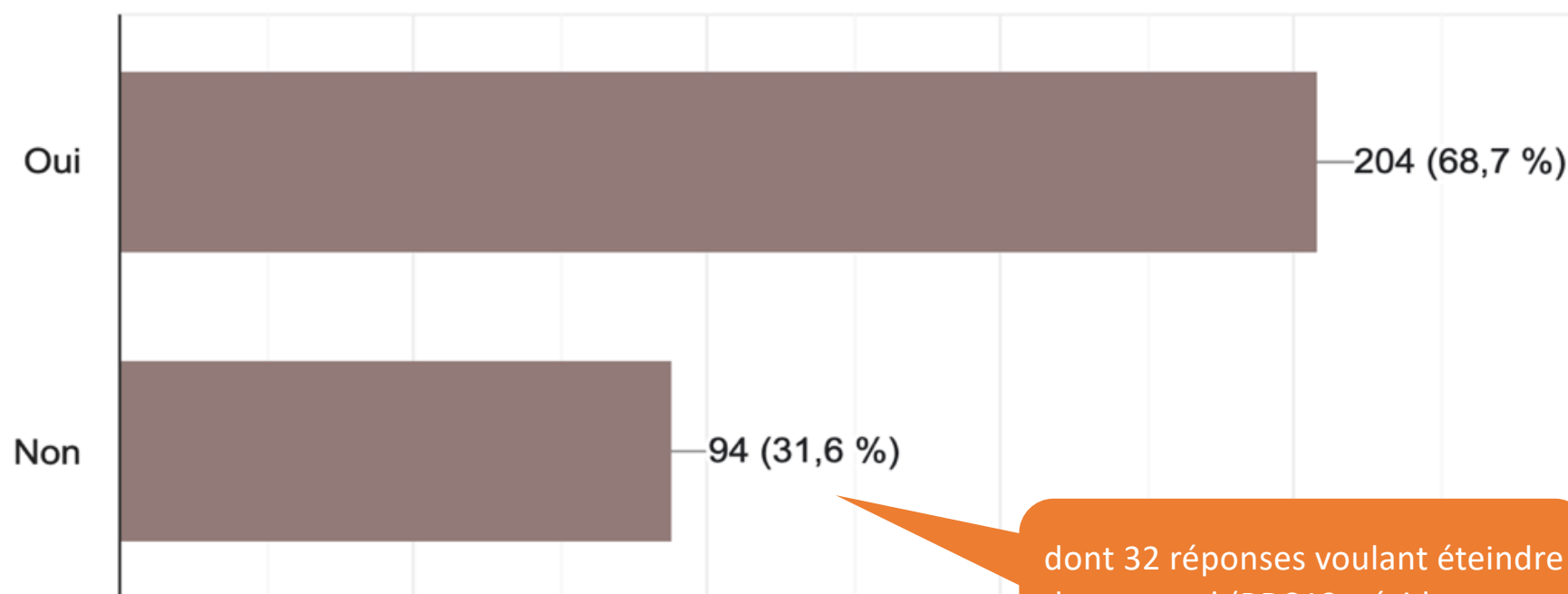
### 5/ L'horaire d'allumage (6h) vous convient-il ainsi ?





## Gestion différenciée de l'éclairage public – Résultats de la consultation publique

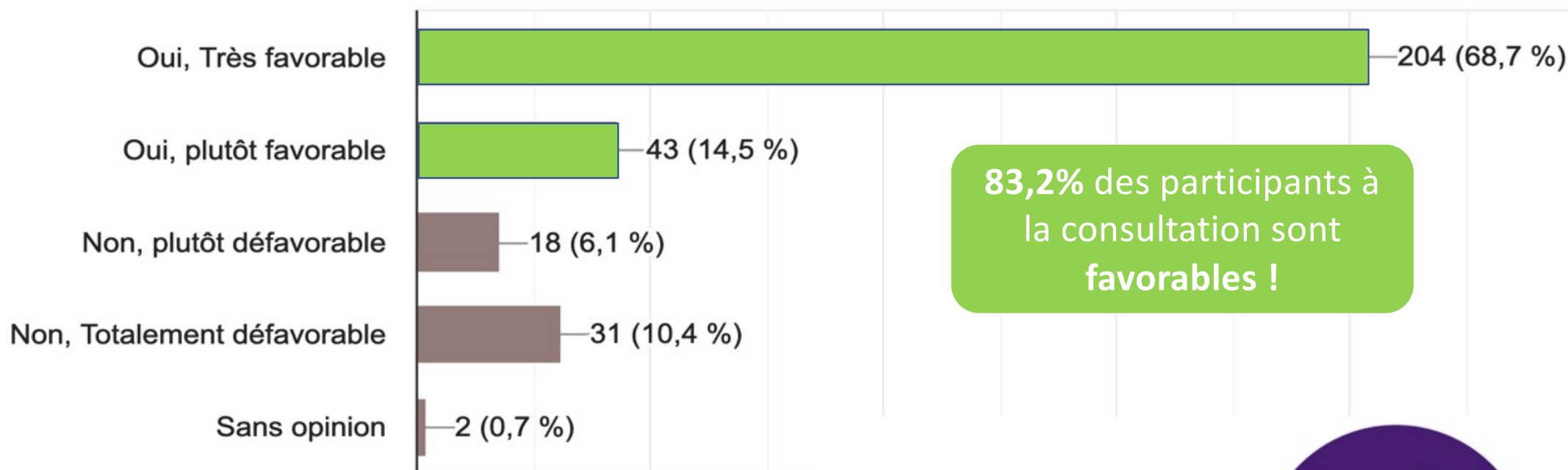
6/ **La localisation des zones éteintes** (intégralité de l'espace public de la commune sauf RD813), vous convient-il ainsi ?



dont 32 réponses voulant éteindre davantage ! (RD813, résidences privées, enseignes)

## Gestion différenciée de l'éclairage public – Résultats de la consultation publique

7/ En conclusion, **êtes-vous favorable au principe** d'une extinction de l'éclairage public en nuit profonde sur notre commune ?



**83,2%** des participants à la consultation sont favorables !

*La vie a besoin de la nuit !  
la nuit a besoin de nous.*

